

# Un brevet cycliste

L'expérience que vous allez découvrir n'est pas à proprement parler une expérience d'école ou de classe, elle concerne plusieurs écoles de Saint-Gilles et a lieu en dehors du temps scolaire. Mais voilà, cette expérience donne tellement de vie et de souffle à différents aspects des programmes et socles de compétences... qu'il nous faisait plaisir de vous la partager. Expérimentale en 2003, la commune vient de décider de pérenniser l'action menée.

**C'**EST UNE HISTOIRE simple et riche. L'idée vient de Madame WILLE, Échevine de l'enseignement à Saint-Gilles (voir encadré ci-dessous). Plusieurs enfants viennent à l'école à vélo, mais à y regarder de plus près avec les enseignants et les directions des écoles, il apparaît que leur comportement sur la route est dangereux et peu civique. En réfléchissant ensemble, l'idée d'un brevet cycliste est déposée sur la table : donnons aux enfants l'occasion de nous « prouver », après un apprentissage constructif, qu'ils sont aptes à circuler seuls en rue... Et c'est parti!

## Les apprentissages

Plusieurs mercredis après-midi sont consacrés aux différents apprentissages. Notre première rencontre avec les enfants est placée sous le signe de la sécurité routière. Avant tout, examen de son vélo, carte de contrôle technique de l'IBSR à l'appui. Ensuite, nos apprentis cyclistes apprennent les règles élémentaires de la conduite en rue, de la priorité de droite à sa place sur la chaussée en passant notamment par les éléments qui les mettront en sécurité. De fil en aiguille, l'essentiel du Code de la route est passé en revue et expérimenté.

Les deux mercredis suivants permettent de s'initier à la conduite à vélo. Souvent, les enfants rigolent quand on leur dit que nous allons leur apprendre à rouler à vélo. Comme si nous devons leur apprendre quelque chose... Mais très vite, ils nous demandent conseil et attendent que nous les aidions pour réussir tel ou tel exercice. Répétées à l'envi, ce sont ces mises en pratique qui, en entraînant les compétences attendues, leur permettront par la suite d'effectuer des parcours dans la circulation en meilleure sécurité.

Voilà d'ailleurs l'objet des quatre prochains mercredis : tout le travail dans la circulation est mis en œuvre. Comment prendre un SUL (Sens Unique Limité), comment tourner à gauche en se déportant sur le milieu de la chaussée, comment « passer » la Barrière de Saint-Gilles... Et pour clôturer la formation, un apprentissage pratique sur le chemin du domicile à l'école.

## Le brevet

C'est le grand jour, les enfants l'ont préparé avec force de travail et d'envie de réussir. Sur leur parcours de 2,5 km au cœur de Saint-Gilles, une dizaine de postes sont tenus par des policiers et des formateurs de Pro Velo. La place sur la chaussée, le respect du code de la route, le comportement, la capacité à montrer ses intentions aux autres usagers sont autant d'aspects qui sont contrôlés. Après le passage de tous les élèves, l'équipe des « examinateurs » se concertent et délibèrent... Ce jour-là, tous ont réussi, moyennant quelques conseils à Muhammed et Konstantinos. Après l'épreuve, les honneurs! C'est de la main de Madame WILLE qu'ils ont reçu leur brevet.

**Christian BRODKOM**  
Responsable du Service éducatif de Pro Velo

Pro Velo, 15 rue de Londres à 1050 Bruxelles (02 502 73 55 – [info@provelo.be](mailto:info@provelo.be)) – [www.provelo.be](http://www.provelo.be).

## Carte d'identité

Les écoles de Saint-Gilles qui ont participé à cette première expérience bruxelloise de Brevet cycliste sont :

- l'école Uylenspiegel à la Place des Héros ;
- l'école du Parvis (enseignement spécial) Rue Hôtel des Monnaies ;
- l'école Peter Pan, rue de la Rhétorique.



## Ce qu'elle en pense...

« À Saint-Gilles, la circulation est dense et circuler à vélo est dangereux. Il faut donc sécuriser les enfants, en leur apprenant leurs droits et devoirs, sur la route comme ailleurs. Pour cela rien ne vaut la pratique. C'est une demande des parents autant qu'une brique en plus à notre politique de mobilité.

Mais le projet avec Pro Velo va bien au-delà de l'élément sécuritaire. Les liens avec les programmes sont implicites mais incessants, et permettent des applications dans de nombreux domaines : calcul des distances, repérer un lieu plus praticable, lire une carte, développer l'esprit de découverte.

Au-delà de connaître le code de la route et de savoir pédaler, par cette expérience les enfants plongent dans la citoyenneté, l'attention aux autres, la découverte de leur environnement et de la nature, c'est important pour des écoles urbaines.

Cela fait partie d'un ensemble de choses qui élargissent la vision intra-muros de l'école », Martine WILLE, Échevine de l'Instruction publique de la commune de Saint-Gilles.

Propos recueillis par  
**Christophe DUBOIS**

# e... à Saint-Gilles

Bien que hors temps scolaire, le Brevet du cycliste, ou toute autre activité d'éducation au vélo et d'apprentissage de la sécurité routière, peut se travailler dans le cadre d'un projet de classe ou tout simplement celui du cours d'éducation physique.

## Le programme

**P**RO VELO s'est échiné à étudier le rapport entre les Socles de compétences fixés par la loi et l'usage du vélo à l'école. Il est évident. Ils sont même allés plus loin, en reliant leurs animations aux programmes des différents réseaux. À titre d'exemple, une mise en évidence de quelques aspects du programme du Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces, celui utilisé par les écoles communales de Saint-Gilles, nous montre à quel point l'usage du vélo dans les cours représente une mine d'or dans l'acquisition des compétences attendues et des objectifs généraux... pour qui est prêt à pédaler.

**Les objectifs spécifiques (p. 2 et 3 du programme du Conseil de l'Enseignement en éducation physique)**

*...L'éducation physique doit accorder une place privilégiée à la motricité.*

*Cette place privilégiée se justifie par la nécessité actuelle :*

- De promouvoir la santé et la sécurité des enfants.
- De développer leur aptitude à acquérir des connaissances et des compétences.
- De favoriser leur équilibre affectif et social par le vécu d'expériences de groupe, fondement des qualités citoyennes.
- De donner du sens aux différents apprentissages...

Nous le lisons, dès la présentation des objectifs spécifiques, l'apprentissage de l'usage du vélo, permet de rencontrer, en plein, les objectifs relatifs à l'éducation physique. Le vélo sera également un excellent outil pour entraîner les compétences disciplinaires attendues. Mais le programme va plus loin :

*... Dans les plages réservées à la concertation, les titulaires des classes de l'enseignement fondamental et les maîtres en éducation physique ont le devoir de collaborer, dans une démarche interdisciplinaire, à l'éducation du corps par le corps...*

C'est une invitation plus que souhaitée que nous envoie le programme. Il est clairement demandé aux enseignants de favoriser l'interdisciplinarité dans le cadre des apprentissages. L'apprentissage de la conduite à vélo répond à cette invitation.

**Les caractéristiques (p. 4 à 9 du même programme)**

Nous n'avons pas la place pour réécrire toutes les pages du programme, mais voici quelques extraits choisis qui illustreront nos propos.

*Dans les compétences disciplinaires...*

- Acquérir des habilités perceptivo-motrices
- Acquérir des conduites sécuritaires :

*Le monde qui nous entoure fourmille de dangers qui peuvent menacer l'intégrité physique de tout individu. Amener l'élève à trouver un juste équilibre entre les risques et les conduites à tenir constitue un des objectifs que l'école doit considérer comme essentiel.*

- Développer sa culture corporelle

*Dans les compétences transversales...*

- Le développement des structures opératoires de la pensée abstraite
- La perception de la réalité
- L'illustration des faits et des lois
- Les attitudes relationnelles et les valeurs

**Au programme de l'éducation au vélo, les compétences travaillées sont :**

- rechercher et maintenir l'équilibre;
- freiner et poser le pied au sol;
- acquérir la latéralité;
- rouler à 2 de front;
- suivre et maintenir une trajectoire;
- changer de direction;
- anticiper les obstacles;
- garder une distance;
- gérer un stress;
- changer les vitesses;
- lâcher une main (ou l'autre);
- percevoir et tenir compte de son environnement;
- se positionner correctement.

**Pour aller plus loin...**

Pour aller plus loin, il faut se diriger vers l'interdisciplinarité. Par le biais du vélo, combien de situations mobilisatrices ne retrouverons-nous pas? L'organisation d'une sortie à vélo, un brevet cycliste, l'aménagement des environs de l'école... Pour quel apport? **La Sécurité routière** : ce sera l'occasion d'aborder tout ce qui concerne la sécurité routière, d'effectuer la lecture d'un document vidéo qui traite de cela, de montrer qu'un sujet peut avoir de multiples approches, qu'un code, que des règles sont nécessaires pour vivre ensemble...

**Le français** : la lecture d'articles de presse, la lecture d'une carte qui permet de vérifier si son vélo est en ordre, la rédaction d'une lettre, aborder ce qui peut toucher à la mobilité...

**Les maths** : travailler sur la vitesse horaire, le rayon, la roue, les formes géométriques, les distances...

**L'éveil** : la lecture de cartes, le vélo à travers le temps, les courbes de niveaux...

**La technologie** : la réparation d'une crevaillon, le réglage des freins, le fonctionnement d'une pompe...

**Le néerlandais** : le vocabulaire, l'expression...

Avec tout cela, les élèves auront lu, écrit, comparé, analysé, formulé des hypothèses, résumé... Quel bonheur, pour eux, et pour vous!

